

RENTÉE  
SCOLAIRE  
**2026**



# LES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

**PUBLIQUE ET GRATUITE**

du 7 avril au 29 mai 2026



**MATERNELLE**  
VOTRE ENFANT EST NÉ(E)  
EN 2023 OU 2024



**ÉLÉMENTAIRE**  
VOTRE ENFANT ENTRE  
EN CP EN SEPTEMBRE

TOUTES LES INFOS SUR **OYONNAX.FR**

Oyonnax

OYONNAX

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES ET GRATUITES

**2026-2027**

DU 7 AVRIL AU 29 MAI 2026

> DATE LIMITE IMPÉRATIVE

À LA MAIRIE - REZ-DE-CHAUSSÉE

DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H

LUNDI • MARDI • MERCREDI

## CETTE MESURE CONCERNE UNIQUEMENT :

### ▪ LES ENFANTS EN ÂGE D'ENTRER À LA MATERNELLE

\* enfants nés en 2023 (scolarisation obligatoire)

\* enfants nés en 2024 : ils ne seront admis que dans la limite des places disponibles

### ▪ TOUS LES ENFANTS ENTRANT AU CP

Les pièces à fournir sont les suivantes :

\* livret de famille

\* le cas échéant, jugement nommant la personne exerçant l'autorité parentale

\* justificatif de domicile récent (quittance EDF, eau, bail de location...)

#### Les demandes de dérogations

Elles sont également reçues en Mairie au Service Education.

Au-delà de cette date, l'inscription de votre enfant dans l'école de son secteur ne sera plus assurée.

Renseignements : Mairie d'Oyonnax - Service Education  
04 74 77 00 06 - [education@oyonnax.fr](mailto:education@oyonnax.fr)